

**Zeitschrift:** L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages

**Band:** 1 (1907-1908)

**Heft:** 7

**Artikel:** Echos et nouvelles

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-349342>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il faudrait donc que la femme, une fois mariée, ne soit pas forcée contre sa volonté à travailler pour les autres gens; mais pour cela il serait nécessaire que l'ouvrier obtienne un gain suffisant pour élever dignement sa famille. Au lieu de crier contre « les mères imprévoyantes », il vaudrait mieux reconnaître enfin le remède radical : faire que la société, aujourd'hui si mal faite, nous donne les moyens pour que nous ne soyons pas forcées de laisser seuls les enfants.

Par le syndicat, par la politique économique et la coopération, les ouvrières et ouvriers peuvent changer tout ce qui est mauvais. Faisons-le.

*Jeanne E., paillonnaise.*

## ÉCHOS ET NOUVELLES

**Le premier syndicat des servantes**, en Suisse, vient d'être fondé à Zurich. C'est le premier pas; bientôt, dans toutes les villes, nous verrons ces organisations se former. Alors les souffrances affreuses de ces serves deviendront publiques et peut-être comprendra-t-on enfin les vraies causes de l'exode dans les fabriques et du manque de servantes.

C'est l'organisation syndicale seule qui peut faire disparaître les conditions de travail rappelant les brutalités du moyen âge, qui n'ont pu être conservées qu'entre ces quatre murs étroits du ménage privé.

Si un beau jour, les jeunes filles pauvres ne voudront plus de cet état de servitude — et il y a grand espoir que ce jour soit proche — alors l'humanité se verra forcée de transformer le mode du ménage privé actuel, de ce ménage irrational qui absorbe les forces de la ménagère — payée ou non payée — sans fournir un bien-être proportionné aux sacrifices.

Et si un jour toutes les filles et femmes travaillant si durement aux ménages, les unes pour un salaire ridicule, les autres, les femmes pauvres mariées, uniquement pour leur logement et leur nourriture — et bien, si un beau jour ces femmes-là se coaliseront, elles constitueront la force la plus terrible contre la bourgeoisie, contre la vieille société.

Le bourgeois se moque de la grève dans la fabrique; il peut supporter la grève à l'atelier; il a de l'argent en caisse pour longtemps et peut attendre.

Si le tailleur et la couturière font grève et que les sorties de bal ne sont pas livrées en temps utile, le bourgeois et la bourgeoise font la grimace; puis ils se décident à mettre un autre habit, une autre robe — ils en ont tant!

Si l'ouvrier de l'alimentation fait grève, la situation s'aigrit; on aime les petits pains frais, on aime tant de délicatesses... mais on supporte cette grève; on a tant de provisions dans sa maison!

Mais il y a une chose que la bourgeoisie ne pourra jamais supporter — pas un seul jour —

c'est la grève des femmes et filles travaillant aux ménages. La bourgeoisie ne peut cirer ses bottines, ne pourra faire soi-même ses lits, ne saura blanchir son linge sale — toutefois tout cela pourrait durer quelques jours.

Mais la bourgeoisie est habituée qu'on lui serve son déjeuner et qu'on lui chauffe sa chambre. — Un beau matin, une grève des ouvrières travaillant aux ménages — et la bourgeoisie mourant de faim et de froid, capitulera avant la nuit.

**Ils ont donc voté** — ceux qui ont le droit de vote — de dépenser environ 50 millions chaque année, 50 millions pour des fusils et des canons, des chevaux de guerre et des automobiles de plaisir, des boutons brillants, des galons d'or et d'argent éblouissant les enfants petits et grands.

Que ces choses soient absolument inutiles, que les coups de fusils et de canons soient toujours tirés dans le vide, que les boutons gardent leur éclat et ne soient jamais ternis de sang, que ces 50 millions, chaque année, soient vraiment jetés par la fenêtre — voilà encore le meilleur des cas possibles.

Mais jugez si ces 50 millions n'étaient pas dépensés inutilement, figurez-vous que ce géant, le militarisme se mette en mouvement, que ses rouages commencent à grincer et que la machine formidable se mette à travailler, à écraser des corps humains — quelle horreur et quels dégâts incomparables alors, en proportion de la somme relativement minime de 50 millions de francs par an !

Mais non, espérons, espérons que ces 50 millions par année seront jetés tout simplement par la fenêtre — espérons que les travailleurs de tous les pays organisés dans des fédérations syndicales communes deviennent bientôt trop intelligents pour s'entretuer sur les ordres des capitalistes, ces hommes qui placent leur argent dans tous les pays, qui font travailler pour leur compte les travailleurs de tous les pays et qui divisent le prolétariat en « peuples » et en « nations » pour mieux l'asservir.

Vraiment, il faut espérer que les travailleurs ne se prêtent plus à la guerre et que les femmes — celles du moins qui travaillent — *ne s'extasient plus devant les uniformes*. Si quelqu'un peut dégoûter l'homme de la guerre, c'est bien la femme raisonnable se détournant d'une brute qui, par son boucher même, se laisse conduire à l'abattoir.

*Une femme mariée.*

**Puisque nous nageons dans l'argent**, messieurs; puisque le petit peuple suisse, dorénavant, dépensera 50,000,000; oui, cinquante millions de francs pour des choses dont tout le monde — excepté nos chers maîtres Kohler, Vautier, etc. — pourrait se passer, veuillez donner enfin quelques sous pour nos vieux parents qui ne peuvent plus travailler, pour nos maris qui, en peinant pour leur pain quotidien, ont subi

un accident quelconque, pour nos chers malades enfin, donnez un peu d'argent, s'il vous plaît. On vous en demande depuis trente ans. Nous avons été patients, vous le savez ; mais aujourd'hui puisque vous nagez dans l'argent...

Il y a encore une autre catégorie de personnes qui auraient énormément besoin de quelques miettes tombant de la table des militaires ; ces gens, vous ne les connaissez probablement pas, ils toujours été si timides : ils n'ont jamais dit un mot parce qu'ils avaient entendu dire qu'il n'y avait pas d'argent. Mais aujourd'hui toutes ces personnes-là viennent.

Ce sont les femmes forcées de travailler aux usines, aux ateliers et à domicile, jusqu'aux moments douloureux des couches.

Ce sont les mères mal nourries et incapables de nourrir leurs bébés.

Ce sont les ouvrières de fabriques abandonnant leur famille chaque matin, confiant leurs enfants à la voisine complaisante ; ou, s'il n'y a pas de voisine, les enfermant dans la chambre et les confiant... au bon Dieu !

*Nous, les mères, nous vous demandons une assurance contre la maternité.* Donnez-nous de quoi vivre pour que nous n'ayons plus besoin de souhaiter l'avortement, mais que nous puissions avoir nos enfants en toute tranquillité, que nous puissions les nourrir, les soigner nous-mêmes.

Donnez-nous de l'argent, messieurs, puisque notre petite patrie nage dans l'abondance.

*Une mère.*

## DANS LES ORGANISATIONS

### Fédération ouvrière des aiguilles.

**Notre fédération.** — Voilà 6 mois que la formation de notre fédération a été décidée. La section directrice de La Chaux-de-Fonds a nommé un comité central, qui s'est mis immédiatement à l'œuvre. Un règlement a été élaboré, et les pourparlers avec les patrons ont continué, et ont abouti.

Mais ce n'est pas tout ; il faut, maintenant, travailler dans chaque section pour obtenir le syndicat obligatoire, afin que tous les ouvriers et ouvrières des localités où il existe des sections soient groupés, et améliorer la solidarité de nos collègues, que chacun soit uni, et que, si l'on frappe l'un ou l'une des syndiqués, tous se sentent touchés.

Nous formerons aussi de nouvelles sections, et les démarques, dans cette voie, sont déjà commencées.

Il ne nous faut pas non plus oublier les hommes. Une convention spéciale, touchant leur intérêt, est déjà à l'étude.

Voilà, dans ses grandes lignes, le travail fait et à faire par le comité central. Ne voulant pas abuser de notre organe pour des détails, nous ne pouvons vous les faire connaître par la voix du journal.

*Comité central.*

44

**Ouvrières, attention !** Les tarifs qui vous ont été distribués sont justes pour les ouvrières payées anciennement au mois, mais contiennent quelques petites erreurs pour les ouvrières à l'heure. Nous avons compté pour 3000 heures de travail par an, alors qu'effectivement vous travaillez un nombre d'heures supérieur ; cela amène une diminution de votre ancienne paie et, par conséquent, une augmentation et un salaire actuel inférieur à celui que vous méritez.

*Comité central.*

### Syndicats des ouvrières sur cadrans.

**La Chaux-de-Fonds.** — Nous avisons les membres que Mlle Jeanne Giger, signalée dans l'avant-dernier numéro, s'est mise en ordre avec la société.

En outre, nous vous rappelons que les personnes quittant la section ou le métier, doivent faire viser leur carnet chez le président. (Art. 30 du règlement.) Celles qui ne le feront pas seront signalées avec une amende de 2 fr.

La cueillette faite chez les membres en faveur de notre camarade malade, a produit la somme de 50 fr., qui lui a été remise, ce dont elle nous remercie chaleureusement.

*Le comité.*

**Achats.** — Pour donner suite à la décision prise à la dernière assemblée, le comité s'est entendu avec les grands magasins du *Progrès*, vendant tissus et confections ainsi que meubles, ceux-ci dans leurs maisons du Locle.

Tous ces articles, y compris les meubles, seront vendus au comptant à toutes nos membres porteuses d'un livret, avec un rabais de 10 % déduit immédiatement.

Les prix étant marqués sur chaque article, c'est un réel avantage qu'obtiennent nos membres par leur collectivité.

Espérons que vous comprendrez vos intérêts, et que vous irez vous servir pour tout ce qu'il vous faut, sans vous gêner, car si les achats faits dépassent un certain chiffre, le rabais pourra être plus élevé.

*Le comité.*

Les personnes qui pourraient ne pas avoir reçu de carnet, peuvent en demander chez le président, *Progrès*, 7, La Chaux-de-Fonds.

*Le comité.*

**Le Locle.** — Il est de notre devoir de vous aviser de ce qui se passe dans notre localité.

La campagne que nous avons entreprise pour unir et pour organiser les camarades de cette branche a jusqu'à ce jour laissé à désirer. Plusieurs appels leur ayant été faits, nous pouvons constater que ces camarades de travail ne comprennent pas le bien-être de l'organisation et que sans cette union, nous ne pourrons jamais réclamer ce qui nous est dû.

Malgré ce peu d'entente qui règne dans notre localité, une section a pu se former dont le comité a été nommé comme suit :

Président, Jouan Adolphe ; vice-présidente, Mlle Droz Dora ; caissière, Richard Alice ; vice-caissière, Hozlé Valentine ; secrétaire, Jaquet Paul ; vice-secrétaire, Arni Elisa, et trois assesseurs qui sont : Hubert Elisa, Gentil Charles, Montandon Edouard.

Le comité peut constater que le travail poursuivi jusqu'à ce jour a remporté une petite victoire. Cependant il y a encore beaucoup à faire, vu le grand nombre d'ouvriers travaillant sur cette partie.

Il est du devoir de tous les camarades travaillant sur cette partie de resserrer les liens et de se solidariser pour que nous puissions, le jour où nous fusionnerons avec le syndicat des faiseurs de cadrans, entrer en grand nombre dans notre syndicat frère ; alors le jour viendra où nous pourrons travailler ensemble pour la prospérité et le bonheur de chacun.

Allons, pères et mères de familles, encouragez vos enfants qui travaillent sur cette branche, d'entrer dans notre organisation, nous leur réservons à tous un bon accueil.

*Vive la solidarité ! Vive l'union !*

*Le comité.*

Lausanne (Etraz 23). — Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.